

La jeunesse dans les travaux de la section des affaires européennes et internationales



TRAVAUX

PUBLIÉE LE 17/10/2012

Emploi, environnement, développement durable et coopération

La jeunesse apparaît comme une priorité et une préoccupation majeure dans les travaux de la section des affaires européennes et internationales.

L'emploi

Selon un récent rapport de l'OIT, plus de trois millions des jeunes gens âgés de 15 à 24 ans sont aujourd'hui sans emploi. C'est en ayant à l'esprit cette situation que la section a préparé [l'avis sur le G20](#). Interrogée sur les priorités de la présidence française, elle a, d'emblée, plaidé pour la définition de stratégies propices à une croissance porteuse d'emplois décents et milité avec vigueur pour une accentuation des efforts « menés en direction des jeunes et des populations vulnérables plus particulièrement touchés par le chômage et le travail informel ». Le G20 a adopté un plan d'action pour la croissance et l'emploi qui comporte des engagements précis en fonction de la situation de chaque Etat et a institué un groupe de travail sur l'emploi, qui a pour objectif de « s'intéresser prioritairement à l'emploi des jeunes » et dont le mandat a été prolongé par le Sommet de Los Cabos.

L'environnement et le développement durable

Ce sont des enjeux fondamentaux pour la jeunesse parce qu'il s'agit de l'avenir même de la planète. En se saisissant de la question des négociations climatiques quelques semaines avant la [conférence de Durban](#), la section s'est donné pour objectif de contribuer à une plus grande mobilisation des citoyens. L'avis appelle de ses vœux des changements de comportement et plaide pour une meilleure éducation à l'environnement et au développement dès le plus jeune âge. [L'avis sur Rio+20](#) confirme la volonté du CESE de voir reconnue et renforcée l'implication des acteurs de la société civile, et singulièrement des jeunes, dans la gouvernance mondiale du développement durable.

La coopération franco-allemande

Le 22 janvier 2013, la France et l'Allemagne fêteront le cinquantenaire du traité de l'Elysée qui a scellé leur réconciliation et ouvert la voie à un partenariat sans équivalent dans le monde. La jeunesse a dès l'origine constituée l'un des axes cardinaux de cette coopération et sera au cœur des manifestations qui marqueront « l'année de l'amitié franco-allemande ». Créé en 1963 avec la mission de « resserrer les liens qui unissent les jeunes des deux pays », l'OFAJ (Office franco-allemand pour la Jeunesse) a conduit une action déterminante pour approfondir la connaissance des deux cultures et, plus fondamentalement, « faire vivre » la relation franco-allemande. A travers son réseau de plus de plus de 7000 partenaires, il a permis à plus de 8 millions de jeunes Français de participer à quelque 300 000 programmes. Echanges scolaires et universitaires, cours de langue, attribution de bourses, organisation de manifestations binationales... son champ d'action s'est élargi et intègre de nouveaux enjeux tels que la formation, la mobilité professionnelle ou l'engagement citoyen. La section des Affaires européennes et internationales du CESE, qui prépare une [étude sur la coopération franco-allemande](#) à l'occasion de cet anniversaire, a auditionné sa secrétaire générale, Béatrice Angrand.